

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP. : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue Valentré.
PARIS : HAVAS et C^e, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.
Imprimerie A. Laytou.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été

Arrivées à	Départs de	Arrivées à					
CAHORS	CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 16 ^m matin.	5 h. 40 ^m matin.	7 h. 28 ^m matin.	9 h. 10 ^m matin.	8 h. 56 ^m matin.	5 h. 53 ^m soir.	10 h. 13 ^m soir.	4 h. 39 ^m matin.
5 h. 10 ^m soir.	1 h. 40 ^m soir.	2 h. 51 ^m soir.	4 h. » » soir.	4 h. 22 ^m soir.	11 h. 6 ^m »	4 h. 41 ^m matin.	2 h. 48 ^m soir.
10 h. » »	5 h. 40 ^m »	7 h. 34 ^m »	8 h. 52 ^m »	9 h. 33 ^m »			

Train de marchandises facultatif : (Départ de Cahors — 5 h. 15^m matin. Arrivé à Cahors — 8 h. 56^m soir.)

Train de foire : (Départ de Libos. — 6 h. 43^m matin. Arrivée à Cahors. — 8 h. 48^m matin.)

Cahors, 26 Juin.

Les républicains sages comprennent si bien le danger que l'article 7 des projets Ferry fait courir au gouvernement, qu'on voit se produire diverses combinaisons pour remplacer ce fameux article.

Le système de M. Bardoux est assurément le meilleur. Il étend et fortifie, comme on le sait, le droit de surveillance et d'inspection de l'Etat sur les livres, les méthodes et tout l'ensemble de l'instruction, sans distinguer entre les écoles congréganistes et les écoles gouvernementales.

Le Temps, de son côté, propose un projet nouveau. Il prend du système Bardoux tout ce qui est relatif à la surveillance officielle, mais il supprime la liberté en ce qui regarde l'enseignement supérieur, de telle sorte que les congrégations religieuses non autorisées ne seraient aucunement inquiétées pour faire des bacheliers, mais que les Facultés, relevant directement de l'Etat et ayant des professeurs nommés par lui, pourraient seules faire des médecins et des avocats.

Il serait trop long d'indiquer les autres modifications ou transformations de l'article 7, qui sont mises en avant. Tout ce que nous voulons constater, c'est que la lumière se fait dans un grand nombre d'esprits sur les conséquences qu'aurait pour la République la persistance du gouvernement dans une voie fâcheuse où il ne rencontre que les sympathies compromettantes des Jacobins, des communalards et des sociétés secrètes de la franc-maçonnerie.

La tactique du prince Jérôme Napoléon est à l'avance percée à jour par la République française, qui publie l'article suivant, dans lequel on peut voir la pensée même du Gouvernement :

Les difficultés sérieuses ne viendront que de l'héritier lui-même. Sa situation, en effet, ne laisse pas d'être fort embarrassante. Si débonnaire que soit la République, il ne peut pas croire qu'elle le laisse, sans mettre le holà, prendre la posture de prétendant, ni même de chef du parti bonapartiste.

L'héritier est homme trop intelligent pour ne point se préoccuper de cette perspective fâcheuse. Il n'a pas le goût d'être tracassé dans ses promesses, et rien ne l'ennuierait plus que d'être obligé de jouer au persécuté, au martyr de l'idée impériale. Il ne se déclarera pas, il temporisera, il tergiversera. Rien d'ailleurs ne l'oblige à parler net, puisque la faction n'a personne à lui opposer. Son fils Victor dépend de lui. Qui se serait douté de cela, qu'il viendrait un jour où les Bonaparte seraient défaut sur la place ?

Peu importe à l'héritier de désorganiser l'état-major auquel commande M. Rouher. Il cherchera à gagner du temps ; il ne dira ni oui ni non. Il dira que l'heure de l'empire ne sonnera que si le peuple constate l'impuissance du gouvernement républicain à tenir ses promesses ; que ce jour-là il sera, lui, le prince Napoléon, à la disposition du peuple, mais qu'il ne fera rien pour hâter le moment, qu'il ne fera rien surtout pour contraindre la volonté du peuple. Il en prendra l'engagement sur l'honneur, sur la tête de M. Renan, sur les mânes de Sainte-Beuve, sur le diner légendaire du vendredi-saint.

Le malheur est que ce jeu-là est connu, qu'il a déjà été joué par un autre Bonaparte, et que bien innocents seraient ceux qui s'y laisseraient prendre. Un journal disait que ce dilemme s'offrirait au

prince Napoléon : citoyen ou prétendant. L'héritier n'aura garde de choisir ; il se croit bon pour les deux personnages ; il voudra être à la fois citoyen et prétendant. C'est à cela qu'il faudra veiller.

REVUE DES JOURNAUX

Voici l'article du Soleil que nous avons annoncé dans notre précédent numéro :

LA FIN D'UNE DYNASTIE

Nous avons exprimé, sans exagération comme sans atténuation, le sentiment d'émotion très sincère et très légitime que nous a fait éprouver la mort de ce jeune homme de vingt-trois ans, qui vient de se faire tuer en soldat, en prince et en Français.

Nous pouvons et nous devons maintenant apprécier les conséquences politiques de cet événement inattendu.

Elles peuvent se résumer en trois mots : la mort du prince impérial c'est la fin d'une dynastie, la fin d'un régime, la fin d'un parti.

Il y a encore une famille Bonaparte, il n'y a plus de dynastie impériale. Il y a encore, il y aura toujours des partisans du principe d'autorité, mais ce n'est pas autour du prince Napoléon et de ses fils qu'ils iront se grouper. Il y a encore un état-major impérialiste, mais cet état-major, quand même il le voudrait, ne pourra ni retenir son armée sous le drapeau, ni lui amener de nouvelles recrues.

Le prince impérial était un prétendant sérieux. Nous l'avons toujours considéré comme tel, et l'impression produite par sa mort, non seulement en France, mais en Europe, prouve que nous ne nous trompions pas.

Le prince Napoléon et ses fils, s'ils voulaient relever le drapeau de l'empire, ne seraient pas des prétendants sérieux, malgré les sympathies de l'Allemagne et de l'Italie ; ce ne seraient que des agitateurs sans autorité et des aventuriers sans avenir.

Il n'y a donc plus que deux solutions en présence : la solution républicaine et la solution monarchique.

La solution républicaine, représentée aujourd'hui par M. Grévy, après lui par M. Gambetta, après lui par M. Clémenceau.

La solution monarchique, représentée aujourd'hui par Monsieur le comte de Chambord, après lui par M. le comte de Paris, après lui par le jeune duc d'Orléans.

Le présent appartient à la solution républicaine, l'avenir nous en avons la ferme conviction, appartient à la solution monarchique.

Quoiqu'il en soit, la situation est simplifiée.

Après 1848, après 1870, il y avait quatre solutions : aujourd'hui, nous le répétons, il n'y en a plus que deux.

Entre les deux, chacun doit choisir.

Jeunes gens, qui allez entrer dans la vie, vous n'aurez pas, pour adopter une ligne de conduite politique, les embarras qu'ont eus vos aînés.

Si vous êtes partisans de la solution républicaine et du droit électif, rien de plus simple : la République règne et gouverne ; elle a le pouvoir, elle a force, elle a le nombre ; elle dispose des places, des faveurs et des décorations. Allez à elle ; vous serez parmi les vainqueurs du jour.

Si, au contraire, vous êtes partisans de la solution monarchique et du droit héréditaire venez à nous.

Nous sommes les vaincus de l'heure présente. Nous n'avons à vous offrir pour le moment, que de partager avec nous les labeurs et les difficultés de l'opposition légale, en face d'une majorité intolérante et d'un pouvoir qui sera d'autant plus rigoureux pour nous, qu'il nous considérera désormais comme ses seuls adversaires sérieux.

Mais si vous estimez, comme nous, que la prospérité et la grandeur de la France valent bien quelques sacrifices personnels ; si vous estimez

comme nous, que cette prospérité et cette grandeur ne revivront qu'avec et par la Monarchie, tout vaincus que nous sommes, venez à nous.

Nous ne sommes pas de ceux qui ont la prétention de parler au nom de la Providence et de déchirer le voile qui couvre ses décrets ; mais nous sommes de ceux qui croient qu'elle vient en aide tôt ou tard à ceux qui font leur devoir.

Et nous faisons le nôtre.

Edouard Hervé.

La France a publié sur la mort du prince Louis-Napoléon un article différent du premier, qui avait produit une si triste impression. Le langage de la haine ne convient pas devant une destinée aussi effroyable que celle du malheureux prince, qui est mort en soldat.

Voici quelques passages du nouvel article de la France, que nous ne voudrions pas, du reste, citer en entier, parce qu'il contient encore quelques passages regrettables :

En mourant de la main cruelle d'un barbare, le fils de Napoléon III lègue à l'histoire le plus solennel des enseignements, la plus terrible des réflexions, si on se rapporte aux coups d'Etat qui, à deux reprises, avaient donné l'empire aux Bonapartes !

La terre d'Angleterre a renfermé le cadavre de son grand-oncle ; elle garde les restes de son père ; à cette heure, elle attend sa dépouille mortelle, et la République existe !

Puisse ce tombeau, qui va se fermer, englober à jamais la politique fatale du Césarisme qui a infligé à la France de suprêmes douleurs ! C'est le vœu patriotique de ceux qui, à cette heure, saluent ce cercueil qui passe, car, quelque étrangère que soit la France à la guerre des Zoulous, c'est celui d'un Français mort à l'ennemi.

En 1870, avant la guerre, M. Emile de Girardin allait être nommé sénateur. Il est aujourd'hui directeur-propriétaire de la France.

Au point de vue politique, nous recommandons à nos lecteurs les observations du Temps :

On comprend que le premier soin de l'état-major bonapartiste ait été de chercher à prévenir une dislocation du parti. Rien de plus naturel qu'une semblable préoccupation. Les partis, dit le Temps, se résolvent difficilement à mourir de mort subite, et volontiers ils se raccrochent à toutes les branches, alors même qu'ils ont vaguement conscience qu'aucun effort ne peut leur rendre une vitalité perdue. Aussi ne saurait-on être surpris de trouver dans les journaux bonapartistes, avec les témoignages de leur douleur, la trace des tentatives qui ont été faites pour maintenir, momentanément du moins, la cohésion du parti. Seulement ces tentatives se ressentent de la précipitation avec laquelle il a fallu faire quelque chose.

On a préféré, ajoute le Temps, parler inconsidérément que se taire. C'est ainsi qu'on a donné la nouvelle d'un testament du prince défunt qui institue pour successeur à la prétendance à la couronne impériale le fils aîné du prince Jérôme Napoléon, le jeune Victor, actuellement écolier au lycée Charlemagne.

Premièrement, cette nouvelle est prématurée puisqu'on ignore encore si le fils de Napoléon III a laissé un testament, et quelles en seraient, dans le cas de l'affirmative, les dispositions.

En outre, ceux qui ont mis en avant cette nouvelle n'ont pas réfléchi que le testament, s'il

existe et s'il dispose réellement de la succession impériale, ne saurait avoir, aux yeux même des impérialistes, que la valeur d'un chiffon de papier. Le prince mort n'avait ni qualité ni droit pour changer l'ordre de succession de l'empire héréditaire. Cet ordre a été établi par les lois constitutives de l'empire, et il n'appartenait pas plus à l'héritier de Napoléon III de se donner le jeune Victor pour successeur qu'il ne lui était loisible de choisir tel ou tel autre de ses camarades de collège.

Le Temps termine ainsi son article :

Les bonapartistes déclarent que si le prince impérial est mort, sa cause lui survit, que le parti impérialiste reste debout « compacte, fidèle, dévoué » — dévoué à qui et à quoi ? — et que l'empire vivra. Ces déclarations emphatiques sont toujours très faciles à faire. Seulement elles ne suffisent pas à triompher de la force même des choses. Les chefs bonapartistes ont beau proclamer que le parti impérialiste reste debout et compacte, cela n'empêche point que ce parti, dont la personne du fils de Napoléon III était le lien, ne soit condamné à se fractionner.

Le prince mort était accepté par tous ceux du parti comme un chef naturel et imposé. En sera-t-il de même de son successeur, si même on parvient à trouver ce successeur ? A quelles compétitions, à quelles luttes intestines n'allons-nous pas assister ?

Déjà même — ce n'est un secret pour personne — alors que l'autorité du prétendant qui vient de disparaître était souveraine, des dissidences très graves se manifestaient entre impérialistes. M. Rouher avait toutes les peines du monde à réduire certains d'entr'eux à l'obéissance. Chacun prétendait à la direction du parti. Que sera-ce quand on aura un prétendant discuté ou un prétendant encore sur les bancs du collège ?

Plusieurs journaux ont reproduit les extraits suivants du sénatus-consulte ratifié par le plébiscite de 1870 :

TITRE II.

De la dignité impériale et de la Régence.

Art. 2. La dignité impériale, rétablie dans la personne de Napoléon III par le plébiscite des 21-22 novembre 1852, est héréditaire dans la descendance directe et légitime de Louis-Napoléon Bonaparte, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, à l'exclusion perpétuelle des femmes et de leur descendance.

Art. 3. Napoléon III, s'il n'a pas d'enfant mâle, peut adopter les enfants et descendants légitimes dans la ligne masculine des frères de l'empereur Napoléon I^{er}.

L'adoption est interdite aux successeurs de Napoléon III et à leurs descendants.

Art. 4. A défaut d'héritier légitime direct ou adoptif, sont appelés au trône, LE PRINCE NAPOLEON (JÉRÔME-CHARLES-PAUL) et sa descendance directe et légitime, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, et à l'exclusion perpétuelle des femmes et de leur descendance.

Il résulte de ces dispositions, que Napoléon III aurait pu adopter tel prince de sa famille qui lui aurait agréé davantage, s'il avait eu, de son vivant, la douleur de perdre son fils ; mais ce fils lui-même, ni sa mère, ni aucun de ses partisans, n'a le droit, selon la doctrine impériale, de modifier l'ordre de succession fixé par le sénatus-consulte et ratifié par le plébiscite.

Le langage de la Liberté est important à connaître. Le propriétaire-directeur de la Liberté est en effet le grand financier M. Isaac

Péire, ancien député sous l'Empire, et l'un des familiers des Tuileries. Nous citons :

Le jeune prince, en mourant, emporte avec lui sa dynastie.

On dit qu'un testament de sa main désigne pour son héritier son cousin le prince Victor, fils du prince Napoléon et petit-fils du roi Victor-Emmanuel.

Mais déjà, contre cette désignation, si elle est réelle, s'élèvent les droits que le prince Napoléon lui-même peut tirer du sénatus-consulte qui a réglé l'ordre de succession au trône impérial.

Du reste, testament ou sénatus-consulte, que peuvent valoir ces prétentions dynastiques contre la force des choses ?

Tout est changé désormais dans les conditions d'existence du parti impérialiste.

Dans le *Rappel*, M. Lockroy, député républicain de Marseille, se livre à de singuliers ébats :

Chose curieuse ! s'écrie-t-il, c'est l'ancien député d'Ajaccio, le prince anticlérical, la bête noire des catholiques et même des impérialistes, qui devient empereur *in partibus* sous le titre de Napoléon V ! En 1876, ses partisans le huèrent à la Chambre ; et, en 1877, ses fidèles sujets de Corse refusaient de le nommer député. Aujourd'hui, il règne aux bords de mer, et son manteau impérial a l'ampleur modeste d'un caleçon.

Et M. Lockroy continue longtemps sur ce ton badin. « Il nous semble, dit la *Gazette de France* que le député journaliste ferait bien de parler avec plus de réserve du citoyen Jérôme Bonaparte. Le citoyen Jérôme Bonaparte appartient au parti dont M. Lockroy est un des plus gracieux ornements. Que ce parti là le garde !... »

Il est important de connaître l'opinion de la presse étrangère :

La *Gazette nationale* de Berlin, après avoir fait remarquer qu'un avenir plein d'atteinies vagues, d'aventures hardies, et d'amères déceptions attendait le fils de Napoléon III, dit que les destinées d'un grand parti étaient attachées à sa personne.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* constate que les espérances du parti bonapartiste reposaient uniquement sur le prince qui vient de mourir.

La *Post* et la *Gazette de Voss* estiment que le seul prétendant qu'on pouvait prendre au sérieux, le seul dont la République eût à se préoccuper, est descendu dans la tombe. Cette dernière feuille va plus loin, elle dit : « La République française sera désormais un édifice stable de liberté au milieu des monarchies européennes. »

La presse viennoise qui a de meilleures raisons que la presse berlinoise de juger sagement les choses, est unanime à constater que tout est perdu pour le parti bonapartiste. C'est, suivant l'expression employée par la *Presse*, « un naufrage ».

La *Nouvelle Presse libre* voit crouler tou-

tes les espérances du parti Rouher-Cassagnac, « plus de prétendants à prestige, c'est la fin du bonapartisme ».

La même pensée est formulée par le *Tagblatt* qui dit : « Le bonapartisme est anéanti », et par le *Fremdenblatt* qui, après avoir constaté qu'il n'y a plus d'entraves au développement des institutions républicaines, ajoute : « Le parti bonapartiste se meurt faute de chefs possibles. »

On télégraphie de Madrid :

La presse de toute nuance regarde cet événement comme mettant fin aux aspirations impérialistes, et devant conduire à rallier aux faits accomplis bien des éléments hésitants en France.

El *Globo*, l'*Impartial*, la *Iberia*, le *Liberal* et les organes ministériels mêmes sont de cet avis.

On pense que l'Impératrice fixera sa résidence en Espagne.

Citons encore quelques journaux étrangers :

Gazette de Cologne

On peut dire que l'unique espérance des bonapartistes est tombée sous les balles et les zigages des guerriers zélés. Un jeune officier d'artillerie avait inauguré, il y a 80 ans, sur les champs de bataille de l'Italie, la gloire et la puissance des Napoléon ; un jeune officier d'artillerie emporte aujourd'hui dans la tombe, les dernières espérances de cette famille des Césars.

En nous plaçant au point de vue humain, nous ne pouvons refuser de plaindre la mort du prince Louis-Napoléon. Au point de vue politique, il faut certainement considérer la mort du jeune prince comme un événement historique de premier ordre, bien que cet événement doive être jugé d'une manière différente par les différents partis.

Tous les Napoléon ne sont pas morts, mais le prince Louis était, de tous leurs représentants, celui qui occupait le premier rang et avait relativement le plus de chances de succès, et en initiant cet article *La fin des Napoléonides*, nous ne voyons pas commettre une exagération au point de vue politique.

Gazette de Francfort

L'histoire de Napoléon, qui a été pendant de longues années un fragment de l'histoire du monde, se termine d'une bien singulière façon. Pour le monde, la mort du prince prétendant n'a pas une grande importance ; car le monde considère le maintien de la République française comme trop assuré pour que l'avènement de Napoléon IV au trône de France eût pu se réaliser dans un avenir prochain. L'événement dont il s'agit est, au contraire, très-important pour la France et ne manquera pas de produire dans ce pays une impression profonde et durable.

Fin de l'insurrection d'Algérie

Le gouvernement général d'Algérie communique les informations suivantes, à la date du 20 juin :

« Les Ouled-Ouzza sont venus camper, le 18 juin, près de la colonne du général Forgemol ; ils ont remis des otages. »

« On annonce l'arrivée des Takerebat, des Zaafa et des Ouled-Smail. Ces derniers appartiennent à la fraction des Lahala, dans laquelle l'insurrection a commencé. »

« Le gouverneur général a fait connaître au général Forgemol les conditions auxquelles seules peuvent être admises les demandes de soumission des fractions insurgées. La première de ces conditions est le désarmement immédiat ; la seconde est que ceux qui ont pris les armes soient considérés, non comme des bellégerants qui puissent avoir la prétention de traiter avec nous, mais comme des révoltés qui n'ont qu'à se soumettre. Le gouvernement appréciera les responsabilités et fixera le mode de répression qu'elles comportent quant aux personnes et quant aux biens. »

« Les renseignements qui arrivent de toutes les parties de l'Algérie présentent la situation comme étant bonne partout. Les bruits que la légèreté ou la malveillance ont pu faire courir, ont été, sur tous les points, reconnus faux. La tranquillité règne partout ; elle est assurée dans les trois provinces. »

On assure que M. Gambetta ne cache pas, dans ses conversations, son opposition au projet de réduire de cinq ans à trois ans la durée du service militaire. Il aurait même déclaré qu'il descendrait du fauteuil de la présidence, si besoin était, pour défendre à la tribune le maintien de l'état de choses actuel.

Le Parlement allemand a adopté en dernière lecture le projet de loi concernant l'administration de l'Alsace-Lorraine. Le projet a été voté en bloc et sans aucun changement. Au cours des débats, MM. Bezanson et Kablé ont protesté contre le projet de loi. M. Schneegans a motivé longuement l'adhésion des autonomistes et s'est attaché à démontrer que le projet de loi procurait une certaine indépendance à l'Alsace-Lorraine et constituait à différents points de vue un progrès. Le projet a été voté à l'unanimité, les députés Alsaciens-Lorrains protestationnistes ayant quitté la salle des séances avant le scrutin.

CHRONIQUE LOCALE

M. Paul Bert, défenseur de la persécution religieuse et entrepreneur de proscriptions, a dit ce qui suit dans le discours que nous avons analysé : « Ce n'est pas dans cette assemblée qu'il faut parler de quinze cent mille signataires... nous représentons six millions d'électeurs. »

Le *Republicain du Lot* avait dit presque en même temps : « Hier, cinq ou six millions d'hommes majeurs ont voté en faveur de la République... Aujourd'hui quelques cent mille personnes ont voté dans vos pétitions, pour le maintien des Jésuites. »

Est-ce un mot d'ordre de la propagande radicale ? Le raisonnement est le même à Versailles et à Cahors. Cela est tout au moins curieux et bon à signaler.

Nous répétons qu'il ne s'agit pas ici d'élec-

tions, mais de pétitions ; et nous espérons que le *Republicain du Lot* s'empressera d'ouvrir dans le Lot, un pétitionnement. Les catholiques du Lot ont eu jusqu'ici plus de onze mille signatures pour la liberté. A l'œuvre MM. les radicaux, à l'œuvre !... Nous tenons à savoir combien vous pourrez en recueillir contre la liberté.

Nous avons oublié de dire (et nous nous excusons de réparer cette négligence), que le *Republicain du Lot* va beaucoup plus loin que M. Jules Ferry, qui est le premier ministre d'Europe ayant contracté un mariage purement civil, et que M. Spaller, dont la famille est originaire de Bade. Le *Republicain du Lot* veut le BANNISSEMENT des Jésuites, et s'indigne que l'on puisse supposer la France hostile à ce procédé, renouvelé de Marat et de la Commune de 1871. Nous avons décidément une bien aimable coterie jacobine dans le Lot.

Du reste, nous devons une explication au *Republicain du Lot*. Il nous reproche d'avoir dit de lui qu'il traitait de scélérats, de drôles et de malfaiteurs les gens qui lui déplaisent ; et il déclare que ces qualifications ne s'appliquent qu'aux Jésuites. Nous avons pensé qu'elles s'appliquaient à l'ensemble des congrégations non autorisées ; mais franchement, nous ne saisissons pas très-bien la différence ! et nous ne comprenons pas l'importance de la rectification. Tout en n'approuvant pas certaines tendances dans certains milieux, nous savons et nous soutenons que l'enseignement des Jésuites est éminemment supérieur et digne de la plus haute estime. Les pères de famille qui confient leurs enfants à ces malfaiteurs, savent qu'ils ne leur ont jamais dit un mot de politique, et que les élèves puisent auprès d'eux les meilleurs exemples, au double point de vue de l'éducation et du patriotisme.

On écrit de Castres à la date du 23 juin

Le général duc d'Aumale est arrivé hier soir par le train de 5 heures, venant de Castelnaudary, où il a le même jour passé en revue le 15^e de ligne. Il était accompagné de plusieurs officiers d'état-major et d'ordonnance.

Le général était en civil ainsi qu'une grande partie de sa suite ; une voiture de l'école d'artillerie l'a transporté à l'Hôtel du Nord.

Ce matin à 5 h. 1/2, le général s'est rendu sur le champ de tir du Causse, qu'il a visité et où il a passé une rapide inspection du 18^e d'artillerie, qui s'y trouve campé pour ses exercices à feu.

Il est rentré à Castres à 10 heures, il est passé en revue les 3^e et 9^e régiments.

MONUMENTS HISTORIQUES

Pont Valentré, à Cahors.

D'après l'avis de la commission des Monuments historiques qui a considéré le Pont Valentré établi sur le Lot, à Cahors, comme un des spécimens les plus intéressants que possède la France de ce genre de construction, M. le

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

26 Juin 1879. (82)

Correspondance Littéraire AD. FAYRE.

LE

CHASSEUR DE PANTHÈRES

PAR ERNEST CAPENDU.

XVIII

UN DESCENDANT DE JACOB.

Il remonta dans sa chambre et prit sur un meuble l'un de ces sacs de cuirs brodés de soie, dans lesquels les Arabes renferment la poudre anglaise qu'ils achètent.

Il arracha en même temps un bout de corde garnissant une caisse. Il écarta le sac, passa dans l'intérieur l'extrémité de cette corde et l'y fixa solidement en refermant l'ouverture.

Ces préparatifs achevés, il redescendit au jardin. S'approchant doucement des décombres, il écouta et entendit de nouveaux le bruit mystérieux qui avait déjà frappé ses oreilles.

Reproduction interdite.

« Il y a là un chacal ou une hyène ! murmura-t-il, et par où l'animal a passé, je passerai aussi, moi ! Il faut seulement le faire sortir. »

Esau tira un briquet de sa poche, fit du feu et plaça l'amadou allumé sur l'extrémité libre de la corde. Certain que la mèche brûlait, il poussa le sac à l'aide de son levier au plus profond qu'il put des décombres, puis il se sauva rapidement.

Quelques minutes s'écoulèrent... Enfin une lueur jaillit, une détonation assez forte retentit et un nuage de fumée s'éleva des décombres en même temps qu'un hurlement affreux dominait les cris des animaux qui remplissaient Deir-el-Kamar.

Esau revint vivement vers l'endroit où il avait placé sa mine. L'effet avait été puissant. De grosses pierres avaient été écartées et dans une sorte de vallée creusée dans l'amas de ruines, était étendu un cadavre de panthère.

Le juif prit son levier et toucha le corps de l'animal qui ne bougea pas. Certain que la panthère était morte, il se glissa doucement vers elle et il se trouva sous une sorte de voûte obscure formée par l'entrelacement de poutres à demi carbonisées.

« Oh ! Dieu d'Abraham, murmura le vieillard, dont les mains tremblaient et dont les yeux étinceloient, pourquoi n'ai-je pas eu cette pensée plus tôt !... mes trésors ! mes trésors !... »

Le juif avait oublié sa fille. Rampant sous cette toiture de décombres, il se glissa à plat ventre comme un mineur dans une galerie. Longtemps il explora le sol de ses mains étendues, se heurtant le crâne aux pierres, se déchirant les épaules aux poutres, mais cherchant toujours, cherchant sans se lasser.

Enfin un cri de joie jaillit à demi étouffé dans sa

gorge. Ses doigts frémissants fouillant le sol venaient de rencontrer une partie de sable. S'enfonçant fiévreusement dans ce sable, la main d'Esau s'arrêta sur un anneau.

« Tout est là ! dit-il. Tout est là ! S'ils avaient fouillé, s'ils m'avaient pillé, ils n'eussent pas remis la trappe à sa place ! Que le Dieu d'Abraham et de Jacob soit béni ! mes trésors ! les Druses ne les ont pas volés !... »

Le juif demeurait là, étendu, à demi enfoui dans ce monceau de ruines croulantes qu'un hasard pouvait faire s'abîmer sur lui, la main sur cet anneau précieux autour duquel se cramponnaient les doigts... Sa poitrine respirait librement en dépit de la position gênante du corps. Mais une pensée vint flétrir le sourire du bonheur qui s'épanouissait sur les lèvres du juif.

« Ma fille ! murmura-t-il, mon enfant !... »

A l'instant même où Esau sentait une douleur poignante succéder à l'éclair de joie qui avait traversé son âme, à l'instant où la voix déchirante du sang dominait le cri de triomphe de l'avarice, deux cavaliers gravissaient les pentes escarpées de la route de Beyrouth, se dirigeant vers Deir-el-Kamar. Ces deux cavaliers étaient M. Paterson et sir William.

Suivant l'usage préservateur qu'il avait adopté, sir William disparaissait, comme de coutume, sous un amas chaque jour croissant des burnous de toutes nuances et de tous lainages, et chevauchait sur son pur sang arabe avec une apparence de momie qui eût par instant retrouvé un peu d'animation.

M. Paterson toujours gros, toujours gras, plus rouge que jamais, paraissait souffrir extraordinairement de la chaleur.

« Stupide pays ! dit le négociant anglais, jamais on ne pourra établir ici de chemin de fer. Je ne connais rien de laid comme les montagnes. N'êtes-vous pas de mon avis, sir William ? »

« Il est évident, monsieur Paterson, répondit sir William, que je préférerais de beaucoup conduire mon tandem dans *Regent-street* ou dans *Piccadilly*, plutôt que de suer sang et eau sur cette route endiablée que vous m'avez fait suivre. »

« J'espère, sir William, que quand la civilisation bien entendue aura triomphé de la barbarie, on rasera toutes les montagnes, on aura de grandes voies bien plates sur lesquelles pourront rouler de confortables omnibus. Mais en attendant, ce maudit pays est vraiment un enfer ! »

« Ah ! fit sir William, voici Deir-el-Kamar. »

« Je me plais à supposer que je retrouverai là enfin cet Esau et que j'aurai des nouvelles de mes diamants. »

« Je croyais que Malhoun-Khatoun vous avait promis de vous les faire restituer. »

« Oui ; mais malhoun-Khatoun a été tué à Damas. »

« Lors du massacre... »

« Du massacre des Druses par les Maronites. »

« Comment ? fit sir William avec étonnement. »

« Sans doute, répondit l'imperturbable négociant. La preuve que ce sont les Maronites qui ont massacré les Druses, c'est que Malhoun-Khatoun était un cheik druse et qu'il a été massacré ! »

« Aoh ! fit sir William en arrêtant son cheval. Et tous ceux-là sont-ils des Druses ? »

(A suivre).

ministre de l'instruction publique et des beaux-arts a bien voulu accorder un crédit de 21,089 fr. 53 c. pour la restauration de ce monument historique, suivant un projet dressé par M. Gout, architecte.

M. Charles Cayla, notre compatriote, dont nous avons annoncé dernièrement le mariage avec M^{lle} Richard, fille du secrétaire général du président de la Chambre des députés, vient d'être nommé percepteur à Courbevoie en résidence à Neuilly.

Les préfets, sur l'ordre du ministre de l'agriculture et du commerce, adressent tous les quinze jours un rapport détaillé relatif à la situation, aux récoltes en terre.

Le dernier constate une amélioration sensible.

Il ajoute cependant : « Si la température se maintient, on peut encore espérer, non par une bonne, mais une moyenne récolte. »

Par décision du 23 de ce mois M. Laffargue conducteur des Ponts et chaussées de 3^e classe, attaché dans le département de l'Aude aux études du chemin de fer de Narbonne à Bize, a été attaché dans le département du Lot, aux études du chemin de fer de Montauban à Brives.

M. Patrice Larroque, ancien professeur de philosophie et ancien recteur des académies de Cahors, de Limoges et de Lyon, vient de mourir à l'âge de 78 ans.

Un 21 de ce mois un assassinat a été commis sur la personne du nommé V..., âgé de 72 ans, forgeron à Cazillac.

Le neveu du susnommé, soupçonné d'être l'auteur du crime, aurait été arrêté.

LE DRAME DE LA RUE FONDUE.

Nouvelle arrestation.

L'instruction se poursuit activement. On a arrêté, hier, l'individu qui faisait le guet avec le prévenu, la veille du crime. Il paraît d'après des témoins, que le soir du crime, vers onze heures et demie, on aurait vu deux individus, hauts de taille, causant avec la victime. On se souvient que le crime a été commis vers minuit.

Le bruit s'est répandu en ville que l'individu arrêté dès le lendemain du crime, était très-malade à la prison. Il n'en est rien. Son indisposition est si légère qu'elle n'a pas nécessité son transfert à l'infirmerie de la maison d'arrêt; à plus forte raison n'est-il pas à l'hospice de la ville, comme beaucoup de gens le prétendent.

Voilà donc deux prévenus. Il est, en effet, à présumer qu'un individu seul, n'a pas perpétré ce crime. Aussi rapide qu'il a été la mort, la victime aurait étreint l'assassin de ses mains et aurait laissé des traces de cette lutte suprême, si un complice n'avait fortement maintenu les bras de la malheureuse.

L'instruction qui se poursuit avec une sage lenteur, arrivera certainement à faire la lumière complète, sur une affaire dont le caractère dramatique et mystérieux a si vivement impressionné notre population.

ACADÉMIE DE TOULOUSE.

Lycée de Cahors.

- Mathématiques élémentaires.
- Géographie. — 1^{er} Delfour; 2^e Nouvelles.
- Philosophie.
- Dissertation française. — Rigardies; 2^e Valat.
- Physique. — 1^{er} Barriétis; 2^e Valat.
- Mathématiques préparatoires.
- Mathématiques. — 1^{er} de St-Vigor; 2^e Gayet.
- Histoire naturelle. — 1^{er} de St-Vigor; 2^e Sentenac.
- Rhétorique.
- Mathématiques. — 1^{er} Verdy; 2^e Taillade.
- Discours latin. — 1^{er} Roche; 2^e Parvieux.
- Seconde.
- Vers latin. — 1^{er} Gatorze; 2^e Rossignol.
- Narration latine. — 1^{er} Rossignol; 2^e Magimel.
- Histoire naturelle. — 1^{er} Maratuech, V; 2^e Jolbia.
- Troisième.
- Histoire. — 1^{er} Crudy, F; 2^e Grenat.
- Mathématiques. — 1^{er} Castagné; 2^e Talou.
- Géographie. — 1^{er} Grenat; 2^e Castagné.
- Quatrième.
- Géographie. — 1^{er} Bergon; 2^e Mercié, M.
- Cinquième.
- Thème grec. — 1^{er} Teyssandier; 2^e Gibrat.

- Sixième.
- Version latine. — 1^{er} Laur; 2^e Bénech, W.
- Septième.
- Thème latin. — 1^{er} Marbot; 2^e Ganiayré.
- Huitième.
- Orthographe. — 1^{er} Sers; 2^e Gailhard.
- Enseignement secondaire spécial.
- 2^e année.
- Géographie. — 1^{er} Bouloumié; 2^e Dentraygues.
- 1^{re} année.
- Mathématiques. — 1^{er} Labro; 2^e Delpon.
- (Année préparatoire).
- Géographie. — 1^{er} Souleilhon; 2^e Simonis.
- CLASSE PRIMAIRE. (1^{re} division.)
- Calcul. — 1^{er} Benné; 2^e Breil.
- 2^e division.
- id. — 1^{er} Mendaille; 2^e Lascroux.
- 4^e division.
- id. 1^{er} Moutier; 2^e Lenteirès, P.
- Le Proviseur, VASTICAR.

On lit dans le Journal de l'Ariège :

Agissant en vertu d'une réquisition faite à la gendarmerie de Sainte-Croix par M. le procureur de la République de Saint-Girons, l'informant que des poursuites criminelles étaient dirigées contre M. Joseph-Léon Déguilhem, âgé de 44 ans, notaire à Sainte-Croix, la maison de ce dernier fut investie, le 18 juin courant, à cinq heures et demie du matin, par la brigade de Sainte-Croix. Elle en surveillait les issues pendant que M. le procureur de la République frappait à la porte principale de la maison, demandant à parler audit Déguilhem.

La fille de service se présenta et dit qu'elle allait prévenir son maître. Elle monta effectivement au deuxième étage et l'on entendit tout-à-coup le bruit de la détonation d'une arme à feu.

La gendarmerie monta aussitôt dans la chambre à coucher dudit Déguilhem et vit ce dernier gisant sur le plancher, baigné dans le sang, couché sur le côté gauche et tenant encore à la main droite un pistolet qui venait de faire feu.

Le cadavre était sans veste, vêtu d'un pantalon gris, d'un gilet noir, cravate de même couleur, la tête nue, ses pieds chaussés de ses bas seulement.

Une grande blessure se montrait à l'oreille droite et à la tempe gauche, paraissant avoir été faite par la balle du pistolet qu'il avait à la main. Non loin du cadavre était un revolver à seize coups, parfaitement chargé, placé sur la table de nuit.

Ce tragique évènement a causé une profonde émotion à Sainte-Croix.

Pour la chronique locale, A. Layton.

BULLETIN AGRICOLE

Lyon (Rhône), 21 juin.

La récolte dans notre rayon ne donne lieu à aucune plainte; la fleur se passe avec un temps assez favorable, malgré quelques averses.

Meaux (Seine-et-Marne), 22 juin.

Nos blés commencent à épier; ils sont généralement courts, mais n'ont pas trop mauvaise apparence.

Morlaix (Finistère), 21 juin.

La semaine a été mauvaise, il a encore plu tous les jours. Si le temps se mettait au sec on pourrait avoir une récolte ordinaire.

Nogent-sur-Seine (Aube), 22 juin.

Notre récolte en blé se présente d'une façon inégale; nous avons de bons champs, mais nos blés faits dans les meilleures conditions sur jachères sont mauvais en général; ils épient difficilement. Nos seigles promettent peu. Les orges et les avoines sont assez belles.

Noyon (Oise), 21 juin.

La nuit de dimanche à lundi, nous avons eu un orage épouvantable dans plusieurs villages. Il y a eu beaucoup de dégâts: des maisons, caves effondrées, des poits débordés; certaines localités ont eu de la grêle; les petits cours d'eau et rivières débordés, l'Oise a une crue de deux mètres. Depuis nous avons eu de la pluie, des orages tous les jours; vendredi pluie toute la journée. Depuis hier il n'est pas tombé d'eau; il faudrait quinze à vingt jours de beau temps pour les sarclages des betteraves. Les blés com-

mencent à épier, avec un retard de dix à quinze jours; beaucoup sont engagés de mauvaises herbes parasites et ne donneront pas une demi-récolte.

Orléans (Loiret), 22 juin.

Les renseignements sur la récolte sont favorables depuis huit jours; les blés épient bien; la majorité est d'accord pour dire que le temps est propice.

Sézanne (Marne), 21 juin.

Les seigles sont beaux; les blés épient; les avoines et les orges sont belles; les nouveaux sainfoins et luzernes seront assez bons.

Saint-Quentin (Aisne), 21 juin.

Malgré le temps favorable que nous avons depuis un mois, la plaine est bien en retard; cependant, le tout a bien marché.

Saumur (Maine-et-Loire), 22 juin.

Nos blés sont presque partout épiés dans notre rayon, et dans plusieurs localités la floraison commence à s'accomplir. Les contradictions sur l'ensemble de la future récolte sont toujours les mêmes.

FAITS DIVERS

APHÉLIE DE LA TERRE

Le mercredi 2 juillet 1879, la terre se trouvera à son aphélie c'est-à-dire à sa plus grande distance du soleil. Cet astre se trouvera alors à 150 millions 971 mille 800 kilomètres de notre planète. Au moment de son périhélie c'est-à-dire de sa plus petite distance au soleil, qui a lieu dans les premiers jours de janvier, la terre se trouve à 145 millions 700 mille kilomètres du soleil. Le diamètre apparent du soleil vu de la terre est: au moment du périhélie, premiers jours de janvier, 32 minutes 36 secondes; au moment de l'aphélie, 2 juillet 1879, 31 minutes 31 secondes. Le diamètre apparent moyen du soleil est, à l'époque des équinoxes de printemps et d'automne, 33 minutes 4 secondes. Il faudrait, pour faire une circonférence complète de l'écliptique, 662 diamètres apparents du soleil au moment du périhélie, premiers jours de janvier; 685, à l'aphélie, 2 juillet 1879; 673, à la distance moyenne, équinoxes de printemps et d'automne. On voit que le diamètre apparent du soleil, vu de la terre, est d'un peu plus d'un demi degré de la sphère céleste, il diffère très peu de celui de la lune.

La lumière qui parcourt 76 mille lieues par seconde, met 8 minutes 14 secondes à nous parvenir du soleil. Un boulet de canon parcourant 500 mètres par seconde à sa sortie de la pièce, mettrait 9 ans trois quarts à faire le voyage; le son dont la vitesse est 340 mètres par seconde, 13 ans trois quarts. Un train de chemin de fer, parcourant 50 kilomètres à l'heure, 337 ans et demi.

Jupiter est 5 fois plus éloigné du soleil que la terre; Saturne 10 fois plus, Uranus, 20 fois plus, Neptune, 30 fois plus. Le train de chemin de fer qui mettrait 337 ans à parcourir la distance de la terre au soleil, mettrait 10,124 ans à aller du soleil à Neptune, la plus éloignée de toutes les planètes connues. Le diamètre apparent du soleil, vu de Neptune, n'est que de une minute 4 secondes; sa surface est 6,673 fois moins que celle qu'observent les habitants de Mercure; mais la lumière que reçoit Neptune de ce soleil, dont le diamètre apparent ne dépasse celui que nous offre Vénus au périhélie, est encore 800 fois plus intense que celle de nos pleines lunes, et 40 millions de fois celle de Sirius, la plus brillante des étoiles qui constellent notre firmament. L'étoile fixe la plus rapprochée de nous, Alpha du Centaure, est à 8 mille milliards de lieues de nous, et la lumière met 3 ans et 8 mois à nous en parvenir.

C'est au moment de l'aphélie de la terre, 2 juillet 1879, que sa vitesse de translation dans son orbite est la moins considérable; elle est au contraire, maximum, au moment du périhélie, premiers jours de janvier, en vertu de la 2^{me} loi de Kepler, qui porte le nom de principe des aires et s'énonce ainsi:

Les aires des surfaces balayées dans des temps égaux par le rayon vecteur qui joint le centre du soleil au centre de la planète sont égales.

La vitesse moyenne de la terre parcourant son orbite est de 30 kilomètres par seconde.

Henry COURTOIS, Membre de la Société d'astronomie.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service spécial du Journal du Lot).

Paris, le 26 juin, 3 h. soir.

Dans la journée d'hier, l'état de santé de l'Impératrice inspirait des inquiétudes nouvelles. La soirée a été encore plus mauvaise. Une dépêche, dit-on, fait craindre une issue funeste.

L'Impératrice connaît maintenant tous les détails de la mort du Prince.

M. Rouher sera reçu aujourd'hui par elle.

M. Piétri est attendu ce soir.

Une importante entrevue a eu lieu entre le prince Napoléon et M. Raoul Duval. Ce dernier a engagé le Prince à se déclarer sincèrement républicain. Le Prince s'est rallié à cette opinion.

Le manifeste du prince était vrai, mais cette déclaration politique ne sera pas rendue publique.

On annonce, en revanche, la publication d'une lettre reproduisant la conversation qui a eu lieu entre M. Raoul Duval et le prince Napoléon.

Bourse de Paris.

Cours du 26 Juin.

Rente 3 p. %	82 30
— 3 p. % amortissable	85 55
— 4 1/2 p. %	112 00
— 5 p. %	116 55

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 25 juin	CLOTURE précédente
Banque de France	3.150 »	3.190 »
Crédit foncier	852 50	852 50
Orléans-Actions	1.200 »	1.200 »
Orléans-Obligations	389 50	389 »
Suez	788 75	755 »
Italie 5 %	81 80	81 70

LE TOUR DU MONDE Nouveau journal des Voyages. — Sommaire de la 963^e livraison. (21 juin 1879). — Voyage d'exploration dans l'intérieur des Guyanes, par le docteur Jules Crevaux, médecin de 1^{re} classe de la marine française (1876-1877). Texte et dessins inédits. — Neuf dessins de Riou et D. Maillart.

Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 342^e livraison (21 juin 1879). — TEXTE: Franchise, par M^{me} C. Colomb. — Le Canal de Panama, par Paul Pelet. — Un Nid, par M^{me} de Witt, née Guizot. — A travers la France: Orthez, par A. Saint-Paul.

DESSINS: C. Delort, Riou, A. Ferdinandus, Taylor.

Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

Musée artistique et littéraire.

Sommaire du 21 juin.

Texte: Salon de 1879 (6^e article), un Vieux Parisien. — Société internationale de l'Art, A. Genevay. — La Frédérique (suite), Léon Gozlan. — Amusettes, Phœlnas, Rhuda. — Petite Chronique, X.

Gravures: Persée. Dessin de Jacques Wagrez, d'après son tableau (Salon de 1879). — Les Saintes-Maries-de-la-Mer (Bouches-du-Rhône). Dessin d'Adolphe Potter, d'après son tableau (Salon de 1879). — La Jetée de Flessingue (Pays-Bas.) Dessin de Petitjean, d'après son tableau (Salon de 1879). — La femme de Putiphar. Dessin de Schutzberger (Salon de 1879). — Saint Vincent de Paul. Etude de Lecomte du Nouy pour une figure de son tableau « Vincent de Paul secourant des Alsaciens et les Lorrains, après leur réunion à la France » (Salon de 1879). — Emma et Eginhard. Dessin de Poilleux-Saint-Ange, d'après son tableau (Salon de 1879). — Caton arraché du Sénat. Dessin de Benjamin Ulmann, d'après son tableau (Salon de 1879). — Lion léchant une proie. Dessin d'Auguste Lançon. (Première Exposition de la Société internationale de l'Art.) — Portrait de Mgr de Ségur. Etude de C.-F. Gaillard, d'après son tableau du Salon de 1879. (Première Exposition de la Société internationale de l'Art.) — Dans les champs. — Vallée de l'Indre. Dessin de Frédéric Montenard, d'après son tableau (Salon de 1879).

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Le Vin Aroud au quinquina, au fer et à tous les principes solubles de la viande, est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la chlorose, l'anémie, l'appauvrissement, ou l'altération du sang. Ce vin d'une saveur exquise, renferme les éléments constitutifs du sang, des muscles et des os. Il convient donc aux convalescents, aux enfants, aux jeunes filles, aux vieillards, enfin à toutes les personnes d'une constitution languissante, ou affaiblie par le travail, les veilles, les excès de toutes sortes ou la maladie.

Dépôt général à Paris, chez M. J. Ferrin successeur de M. Aroud, 102, rue Richelieu.

Actions de la Compagnie Générale Transatlantique

Le Crédit général Français, 16, rue Le Peletier, à Paris, vend et livre IMMEDIATEMENT

à ses guichets, dans ses succursales et dans ses Agences des départements

jusqu'au 24 courant

LES ACTIONS

de la Compagnie générale Transatlantique **au prix de 600 francs**

Coupon de 15 fr. échéant le 2 juillet dernier.

Guérison de la Phthisie Pulmonaire

et de la bronchite chronique ; traitement nouveau ; brochure in-8° de 136 pages, 13^{ème} Edition ; par le Dr Jules Boyer (de Paris). — Envoi 1^{er} contre 1 fr. 50 en timb. post. à M. Delahaye, lib.-édit., 23, Place de l'Ecole de médecine, Paris.

Crédit Foncier de France

Prêts hypothécaires à court terme sans amortissement. Emission d'Obligations foncières à court terme.

Le Crédit Foncier de France consent des prêts hypothécaires à court terme sans amortissement, d'une durée qui ne dépassera pas 5 années.

L'intérêt de ces prêts sera de 4 60 % sans commission, pour une durée de 4 à 5 ans.

Ce taux pourra être réduit, suivant accord, pour les prêts d'une durée inférieure à 4 ans.

Le Crédit Foncier de France met aujourd'hui en souscription des Obligations foncières à court terme, au porteur ou nominatives, aux taux suivants :

à 1 an d'échéance	2 %
à 2 ans	2 1/2 %
à 3 ans	3 %
à 4 et à 5 ans	4 %

Les Obligations au porteur sont de 500 fr. ; les Obligations nominatives sont de toute somme multiple de 100 francs.

S'adresser : pour Obligations, au Crédit foncier de France et à MM. les Trésoriers Généraux et les receveurs particuliers de finances ;

Pour le prêt au Crédit foncier de France aux Notaires et dans les cantons de Cahors (sud) Pay-l'Evêque, Fgeac (est), Gramat, Souillac au Greffier de paix, correspondant du Crédit foncier.

AUDOUARD

EX-PROFESSEUR DE PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES.

A PARIS

CHIRURGIEN-DENTISTE DU LYCÉE DE CAHORS Sera à Cahors, du 1^{er} au 5 de chaque mois, Boulevard Nord, maison SOULIE.

Dents et Dentiers récemment perfectionnés, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les Dents naturelles, et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé (garantis 10 ans).

Guérison des maladies des Dents et des Gencives.

Traitement spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, suppression du tartre, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire pratiquées d'après le système américain.

LA VIE DOMESTIQUE

Sous la direction de M^{me} Nelly LIEUTEB

Paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

Nous recommandons tout particulièrement à

l'attention des familles le journal LA VIE DOMESTIQUE.

Ce journal, qui commence sa quatrième année, a pour but, par des récréations et des lectures morales et attrayantes, de ramener chaque membre de la famille au foyer trop souvent déserté.

LA VIE DOMESTIQUE publie des chroniques, romans moraux, nouvelles, jeux d'esprit (dont la solution donne droit à des prix), modes, travaux de dames, hygiène, par M^{me} Brès, docteur en médecine, et s'adressant particulièrement aux femmes et aux jeunes filles, économie domestique, bibliographie, finances, théâtres, correspondances avec les abonnés, etc., etc.

Prix : 10 francs pour toute la France.

On s'abonne aux bureaux du journal, rue des Saints-Pères, 71, et chez tous les libraires.

L'ÉCLAIREUR FINANCIER

Paraît tous les Samedis

RESUMÉ DE CHAQUE NUMÉRO : Informations financières, Articles d'actualités, Bilan de la Banque, Brevets de la Bourse, Recettes des Chemins de fer, Renseignements sur les valeurs, Assemblées, Listes de tous les tirages, Prix exact des coupons, Cours des valeurs.

2 Francs PAR AN

PARIS, 45, rue Vivienne, 45, PARIS UN NUMÉRO SPÉCIMEN EST ENVOYÉ GRATUITEMENT

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Pour tous les extraits et articles non-signés Le propriétaire-gérant, A. Layton

DOUCEDE,

Marchand TAILLEUR, RUE DE LA LIBERTÉ, à Cahors.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai pris la suite des affaires de M. FOISSAC, comme marchand tailleur et que je m'efforcerai de mériter votre confiance par les soins que j'apporterai aux commandes que vous voudrez bien me confier.

Je me recommande spécialement pour la solidité, l'élégance, la bonne qualité et la modicité de mes prix.

DOUCEDE, marchand tailleur.

Eaux minérales de Miers.

Gare de Rocamadour

HOTEL CARBOIS

à Alviagnac (Lot)

L'HOTEL CARBOIS situé dans un emplacement agréable réunit toutes les conditions de bien être propres à favoriser le traitement des Eaux.

Les étrangers qui fréquentent cet établissement y sont l'objet des attentions les plus délicates, chacun se plaît à le reconnaître.

M. Carbois, le seul de la commune d'Alviagnac actionnaire de la Fontaine minérale de Miers, offre à tous ses clients de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires.

M. Carbois prie MM. les Voyageurs qui veulent bien descendre dans son Hôtel, de demander, en arrivant à la gare de Rocamadour,

L'Omnibus ed l'Hôtel CARBOIS.

FER QUEVENNE

Le Fer Quevenne est une des rares préparations approuvées par l'Académie de Médecine : c'est le seul ferrugineux honoré nominativement d'une Médaille à l'Exposition universelle de Paris 1878. Il est ordonné contre l'anémie, les pâles couleurs, les maux d'estomac, l'appauvrissement du sang ; aux femmes, aux enfants lymphatiques ; dans la croissance, les convalescences. C'est le fer le plus actif, le plus agréable, le plus économique, n'offrant pas les effets fâcheux des autres ferrugineux. « Je donne toujours la préférence au Fer Quevenne sur toutes les autres préparations ferrugineuses (1879). »

BOUCHARDAT, Professeur à la Faculté de Médecine de Paris. M. B. — Refuser les nombreuses contrefaçons impures et inefficaces. — Pour être certain d'avoir le VÉRITABLE Fer Quevenne, exiger les marques ci-contre !

Le flacon : 3 fr. 50

Dépôt général à la Pharmacie Emile GENEVOIX, 14, rue des Beaux-Arts, Paris.

LE JOURNAL DES TIRAGES FINANCIERS

(9^{ème} année) Rue de la CHAUSSÉE-D'ANTIN, 18, Paris.

Propriété de la Société Française Financière (anonyme) au capital de Six millions.

Est indispensable aux Capitalistes et aux Rentiers Paraît chaque dimanche. — 16 pages de texte.

Liste des anciens tirages. Renseignements impartiaux sur toutes les valeurs.

ABONNEMENTS 3 FR. PAR AN

Paris et Départements Abonnement d'essai : 3 mois, 1 fr.

L'ABONNÉ D'UN AN reçoit EN PRIME GRATUITE

Un beau PORTEFEUILLE FINANCIER

Traité de Bourse de 400 pages.

COPEAUX DE GOUDRON

DU DOCTEUR BRISSAUD (Breveté s. g. d. g.)

La meilleure préparation de Goudron contre

RHUMES, BRONCHITES, GRAVELLE

Un copeau de goudron, mis dans une carafe, donne en quelques instants une Eau de Goudron délicieuse, salubre et rafraîchissante.

La boîte : 1 fr. 50.

ENVOI PROSPECTUS SUR DEMANDE

LIEUTARD & C^o, 88, boulevard Sébastopol, PARIS

Dépôt à Cahors, Lefage, rue du Portail-au-Vent.

42^{ème} année

LE MONITEUR

DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE

Paraît tous les Dimanches

en grand format de 16 pages

RESUMÉ DE CHAQUE NUMÉRO :

Bulletin financier. — Bulletin politique.

Revue de toutes les fr. valeurs de la Bourse.

Recettes de ch. de fer.

PAR Correspondance étrangère.

Coupons échus, appels de fonds, etc. Cours des valeurs en banque et en bourse. Bulletin agricole. Liste des tirages. Vérifications des nos sortis. Correspondance des abonnés. Renseignements.

PRIME GRATUITE

Manuel des Capitalistes

1 fort vol. de 430 pages in-8°

Ouvrage le plus complet qui ait été fait jusqu'à ce jour, contenant l'histoire de toutes les valeurs.

Paris — 7, rue Lafayette — Paris

Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.

ÉTABLISSEMENT THERMAL VICHY

(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT (Allier)

SAISON DES BAINS

BAINS et DOUCHES de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaux, etc.

Tous les jours, du 15 Mai au 15 Septembre : Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabinet de lecture. — Salon réservé aux Dames. — Salons de jeux, de conversation, etc.

Trajet direct en chemin de fer

Tous les renseignements sont envoyés gratuitement

Écrire : Administration de la C^o concessionnaire

PARIS, 22, Boulevard Montmartre

GUÉRISON IMMÉDIATE

des RHUMATISMES, NÉURALGIES et MAUX de TÊTE

En faisant usage continu de la

Plus de Rhumatismes

Plus de Névralgies

Plus de Migraines

Plus de Douleurs

Plus de Fatigues

Plus de Malaises

Plus de Tristesses

Plus de Peines

Plus de Chagrins

Plus de Tristesses

Plus de Peines

Plus de Chagrins

Plus de Tristesses

Plus de Peines

Plus de Chagrins

Plus de Tristesses

Plus de Peines

Plus de Chagrins

Plus de Tristesses

Plus de Peines

Plus de Chagrins

Plus de Tristesses

Plus de Peines

Plus de Chagrins

Plus de Tristesses

Plus de Peines

Plus de Chagrins

Plus de Tristesses

Plus de Peines

Plus de Chagrins

Offre d'Agence

Dans chaque commune de France, pour un article facile pouvant rapporter 1,000 fr. par an, sans rien chanter à ses habitudes. — S'adresser franco à M. SANGLARD, 14, rue Rambuteau, à Paris, Joindre un timbre pour recevoir franco instructions et prix-courants.

LA NATIONALE

Compagnie d'Assurances sur la Vie

ÉTABLIE À PARIS, RUE DE GRAMMONT

ET RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE, 18

Ancienement Compagnie Royale

FONDS DE GARANTIE : 160 MILLIONS

Constitution immédiate d'un Capital payable au décès de l'Assuré

PAR L'ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS POUR LA VIE ENTIÈRE

Participation dans les bénéfices de la Compagnie

Augmentation du Revenu

PAR LA RENTE VIAGÈRE IMMÉDIATE OU DIFFÉRÉE

Capitaux payés aux décès des Assurés depuis l'origine de la Compagnie

48,412,727 fr.

Arrérages payés aux Rentiers

155,543,717 fr.

Bénéfices payés aux Assurés en cas de décès pour la vie entière

17,776,073 fr.

S'adresser pour les renseignements, à

M. Bénech, à Cahors ; M. Puel, à Figeac ; Lacambre, Gourdon ; Baple, Plalion, à Souillac.

DEMANDE

On demande un clerc de notaire au courant des affaires : Logement et 100 ou 150 francs par mois, suivant capacités.

S'adresser à M^e Desfargue, notaire à Catus.

A VENDRE Une Machine

A Vapeur Locomobile, d'occasion

De la force de 4 chevaux, servant à battre les blés, fonctionnant très-bien et fabriquée par un des meilleurs constructeurs.

Pour tout renseignement, s'adresser à M. COURTOUJOU, forgeron à Souillaguet, par Gourdon.

LES PÉNITENTS

Origines, Histoire, Statuts des Pénitents du Midi de la France, etc.

Par M. B. MASSABIE,

Curé de N.-D.-du-Puy, à Figeac.

Ouvrage utile non-seulement aux Pénitents, mais à toutes les Confréries d'hommes et aux Corps de métier.

A Figeac, chez l'auteur : 3 fr. 50 (franco par la poste).

A Cahors, chez M. Crayssac, Libraire.

RECUEIL

Vieilles Chansons Quercynaises

par M. DAYMARD,

Ingénieur civil à Sérignac.

En vente à Cahors, à la Librairie GIRMA, Prix : 1 fr. — par la poste 1 fr. 20.

CAFÉ DE GLANDS DOUX

DE L'ENTREPOT CENTRAL DE FRANCE.

Ce Café est très-efficace dans les migraines, maux de tête et d'estomac. Il est fortifiant pour les enfants et détruit les propriétés irritantes du Café des Indes, auquel on peut utilement le mêler. Il calme les irritations et donne l'embonpoint.

Afin d'éviter les contrefaçons qui sont nombreuses, comme pour tout ce qui réussit, il faut exiger la marque de fabrique ci-contre à l'un des bouts du paquet et à l'autre la signature :

LECOQ ET BARGOIN.

Dépôt chez les princ. épiciers, confiseurs et m^{rs} de comestibles

20 à 25 % de Revenu par An, payables par Mois

SÉCURITÉ ABSOLUE

Résultats des Années 1875, 1876, 1877 et 1878

Brochure explicative : 60 centimes.

S'adresser à la CAISSE DES REPORTS, 77, rue Richelieu, Paris.